

**Le gouvernement devrait évaluer la qualité de la représentation des autres pays relevant des administrateurs canadiens au FMI et à la Banque mondiale. (Page 55)**

**A. OBJET ET PORTÉE DU PRÉSENT EXAMEN**

1. Au début de 1992, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a formé un sous-comité pour étudier la gestion et les politiques des institutions financières internationales (IFI), notamment le FMI et le Groupe de la Banque mondiale. Durant le reste de 1992 et au début de 1993, le sous-comité des institutions financières internationales (appelé ci-après le Sous-comité) a étudié ces institutions et les rapports que le Canada entretient avec elles.

2. Cette initiative parlementaire s'inscrit dans le cadre d'une série d'examen portant sur les relations extérieures du Canada dans le domaine des finances et de l'aide. En juin 1990, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur avait déposé un rapport dans lequel il critiquait vivement le comportement du Canada à l'égard de l'endettement du tiers monde. En juin 1992, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur répondit à nos préoccupations en tenant un colloque sur les crédits du Canada dans le dossier de l'endettement du tiers monde.

3. Plusieurs participants à ce colloque sont revenus sur ces questions lors d'une table ronde organisée par le Sous-comité, en juin 1992, où des représentants de la Banque du Canada, de banques commerciales et d'organisations non gouvernementales (ONG), des universitaires et d'autres personnes intéressées par les IFI ont échangé des idées. Le document de travail élaboré à l'intention du Sous-comité en juillet 1992<sup>1</sup> pour faire ressortir les principales questions a été servi de point de départ à une étude plus approfondie.

4. À l'automne de 1992, le Sous-comité a tenu des auditions publiques consacrées à la Banque mondiale et à l'environnement. Les réunions ont entendu les témoignages de diverses personnes au sujet d'un projet controversé en Inde (le barrage Saran Sarovar dans la vallée de l'Aravalli) et d'une personne ayant participé aux travaux de la commission indépendante mise sur pied par la Banque mondiale pour examiner les problèmes suscités par le projet.

5. Ensuite, le Sous-comité a entendu les administrateurs canadiens à la Banque mondiale et au FMI puis les représentants de la Banque du Canada et de l'Institut Nord-Sud. L'année 1992 s'est terminée sur le témoignage de représentants du Bureau du vérificateur général qui ont résumé les résultats de leur examen particulier des relations du Canada avec les IFI.

6. À la fin de janvier 1993, le Sous-comité s'est déplacé à Washington (D.C.) pour entendre des représentants du Groupe de la Banque mondiale, du FMI, de l'ambassade du Canada, des sous-comités pertinents du Congrès et du Sénat et d'institutions de recherche (*Overseas Development Council* et *U.S. Agency for International Development*). Des séances privées ont aussi été organisées avec les administrateurs canadiens au FMI et à la Banque mondiale pour faire suite à leur comparaison antérieure devant le Comité.

<sup>1</sup> Morda et Bennett et Andrew Chapman, « Document de travail sur les institutions financières internationales », Office Bibliothèque du Parlement, 29 juillet 1992.